

Réf: Dossier N° : 54079

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SOCIETE DE RECYCLAGE PLASTIQUE SARL »

**Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON BEL AIR, NON LOIN DE LA
CITE ADO, 01 BP 1763 ABIDJAN 01**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06 Sept 2018, et enregistrés au CEPICI le 10 Sept 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOCIETE DE RECYCLAGE PLASTIQUE SARL » .

Objet: Commerce en gros et en détail, Import-export, Industrie des recyclages. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 6 000 000 F CFA divisé en Six Cents (600) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 600 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON BEL AIR, NON LOIN DE LA CITE ADO, 01 BP 1763 ABIDJAN 01

GERANT: Monsieur SALAME NAYEF.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-23928 du 10/09/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°21157 du 10/09/2018

Pour Avis

Le CEPICI

